
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 11 octobre 2024 à 10 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

ABSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 34.

CA24 28 189

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du vendredi 11 octobre 2024 – séance de 10 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA24 28 190

Approuver l'entente de service entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et la PGA dans le cadre de la Coupe des Présidents 2024 - Montant de 259 296,05 \$ taxes incluses.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'approuver l'entente de service entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et la PGA Tour Event Management Canada ULC. dans le cadre de la Coupe des Présidents 2024 - Montant de 259 296,05 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1246983011

CA24 28 191

Avis de motion et dépôt - Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0084).

Avis de motion est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Richard Bélanger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel (CA28 0084).

40.01 1246983010

CA24 28 192

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 11 octobre 2024 à, 10 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Doug HURLEY
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2024.